

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

## **SAMEDI 14 AVRIL 1917**

Hier s'est terminé à Charleroi un nouveau grand procès dont le dénouement était attendu avec anxiété dans de nombreuses familles. Il a duré quatre jours. L'auditeur militaire a demandé dix-neuf condamnations à mort ; il y avait quarante-six prévenus.

A la barre se trouvaient avec Maîtres Thomas Braun, Braffort et Dorff, du barreau de Bruxelles, trois de leurs collègues de province, Maîtres Parent, Meganck et Chaudron. Le tribunal siégeait à la caserne des lanciers, dans la salle du mess, décorée encore de ses attributs militaires et où les portraits du Roi et de la Reine des Belges s'étaient à la place d'honneur entourés des portraits de lauréats des prix de tir.

Les inculpés étaient accusés de s'être livrés à l'espionnage des voies ferrées et d'avoir transporté en Belgique de la dynamite et des liquides incendiaires devant leur permettre de faire sauter certaines voies. Les explosifs arrivaient de Hollande dans un des bateaux utilisés par le Comité National. Le batelier figure au nombre de ceux contre lesquels l'auditeur militaire a réclamé la peine capitale.

Parmi les accusés, on remarquait un patriote ardent, M. Franz Merjay, fils du lieutenant-colonel Merjay ; un prêtre, M. l'abbé Morelle, curé à Tournai ; plusieurs femmes aussi, dont quelques-unes avaient joué un rôle marquant. M. Merjay comparait avec un de ses fils. De ses trois autres fils, un est détenu politique et les deux autres font bravement leur devoir au front comme lieutenants dans l'armée belge (1).

Une des physionomies les plus étranges de ce procès est une Anversoise, Madame Straelens, qui se promenait avec quatre kilogs de dynamite dans son corsage quand on l'a arrêtée. On l'a amenée dans la salle d'audience sur un brancard, à la manière des malades de Lourdes, et son interrogatoire n'en a été que plus saisissant. Elle considérait le tribunal avec des yeux hagards. Ses complices avaient dit la reconnaître ; mais elle prétendait ne connaître personne. Elle restait étendue sur son brancard, le visage exsangue, le regard fixe. Deux psychiatres, mandés par le tribunal, sont venus l'examiner attentivement pendant sa déposition. Ils n'ont pu conclure à une simulation. On a dû renoncer à l'entendre plus longtemps et le tribunal s'est décidé finalement à ajourner à une date indéterminée la suite de son procès.

Un autre personnage, soldat français, a fait des révélations complètes sur le rôle joué par la plupart des inculpés. De France, où il avait accepté

d'entrer au service de l'espionnage, il était parti pour l'Angleterre dans le but d'y suivre un cours spécial. Son initiation terminée, il s'était rendu en Belgique, où il s'était mis en rapport avec différentes personnes chargées d'organiser des postes d'observation. Les rapports arrivaient de Valenciennes écrits sur du papier à cigarettes.

Fait stupéfiant et qui prouve que des agents de l'espionnage opérant hors du pays sont parfois bien légers, on a lu à l'audience une lettre adressée de Hollande à l'organisation et la félicitant des résultats obtenus : « *Ces rapports – écrivait imprudemment l'auteur de la missive –, sont de la plus haute importance. Mais soyez prudents. Si vous vous faites pincer, acceptez au besoin d'entrer au service des Allemands et faites-leur le plus de mal possible* ». La police allemande a trouvé cette lettre à la suite d'une perquisition ; la lettre avait été placée dans une boîte en fer blanc, dissimulée dans un pot de fleurs.

Les dix-neuf personnes contre lesquelles l'auditeur a requis la condamnation à mort, sont : François Delfosse, à Kessel-Loo ; **Jean**-François Vergeylen ; Lucien Driessen, officier de police, à Bruxelles ; Julien Jules, à Couillet ; Adolphe Prémat, houilleur ; Edmond Talon, cordonnier, à Louvain ; Marie van Hove, née Depauw, à Anderlecht ; Loncke, cordonnier, à Saint-Nicolas ; François De Kleyn, employé, à Aerschot ; Eugène Thomas, douanier, à Anvers ; Hofman (**Note** : Auguste

**Hoffmann**), aubergiste, à Anvers ; Van Hecke (**Note** : Adolphe), batelier ; Idalie Devuyt ; Casimir Cool ; Franz Merjay, à Ixelles ; Paul Massant, à Péruwelz ; J.-B. François ; Léonce Despierre, cultivateur, et Marie-Thérèse De Cock, née Goffaux, à Etterbeek.

Un trait de cette dernière, une corpulente personne d'une cinquantaine d'années : quand son avocat lui annonça que l'on demandait pour elle la peine de mort, elle se dressa et, se campant devant le tribunal :

- *Je vous montrerai – s'écria-t-elle – comment une femme belge sait mourir !*

Les autres inculpés étaient, notamment, l'abbé Morelle, dont le rôle s'était borné à mettre Cool en rapport avec Massant ; MM. Stevens, de Bruxelles ; Lefèvre, agent spécial ; Van Hove, ouvrier peintre ; Madame Straelens, d'Anvers ; Mathilde Julien ; Juliette Préat (2).

(1) Au sujet de la famille Merjay, voir aussi le 2 octobre 1917.

(2) La sentence rendue dans cette affaire a été, pour ce qui concerne les condamnés à mort, exécutée à Charleroi, le **9** mai (**Note** : **11**), à 5 heures du matin. Sur 19 condamnations à mort requises, le tribunal en a prononcé six. MM. Franz Merjay, François Delfosse, Vergeylen, Hoffmann, Van Hecke et Casimir Cool ont été fusillés.\*

M. Loncke, condamné à mort également, n'a pas été exécuté, devant encore comparaître comme témoin dans une autre affaire. MM. Driessen, Adolphe Prémat, Edmond Talon, De Kleyn et Madame Marie De Cock ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Madame Devuyst, Madame Van Hove, l'abbé Morelle, MM. Eugène Thomas, Jules Julien, Paul Massant, Jean-Baptiste François et Léonce Despierre ont été condamnés à des peines variant de dix à vingt ans de travaux forcés.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Ils figurent parmi les « *héros civils* » (dixit Adolphe BUYL) de **Charleroi \***, noms extraits de la « *Liste des civils condamnés à mort ou tombés victimes de l'invasion et de l'occupation* » (page 14, 4<sup>ème</sup> partie) :

<http://www.idesetautres.be/upload/CHARLEROI%20HEROS%20CIVILS%201914-1918%20BUYL%20LYR.pdf>

Assez incroyablement **aucun de ces 6 noms n'est repris** à :

[http://www.bel-memorial.org/all\\_names/a.php](http://www.bel-memorial.org/all_names/a.php)

Extrait de ***La Maison de Verre***, par Emmanuel DEBRUYNE, thèse de doctorat à l'Université Catholique de Louvain, 2005-2006, page XXVI

[https://www.academia.edu/9670581/La\\_maison\\_d\\_e\\_verre.\\_Agents\\_et\\_r%C3%A9seaux\\_de\\_renseignements\\_en\\_Belgique\\_occup%C3%A9e.\\_1940-1944](https://www.academia.edu/9670581/La_maison_d_e_verre._Agents_et_r%C3%A9seaux_de_renseignements_en_Belgique_occup%C3%A9e._1940-1944)

« **MERJAY**, Franz (1852-1917) : Rentier à Bruxelles, père d'une famille nombreuse dont plusieurs font du renseignement.

(**Note 125** : E. DRUART, Franz Merjay et sa famille, Bruxelles, *Les âmes héroïques*, N°5) ; 1921, p. 25). »

Il a droit de citer sur le site de « *Médecins de la Grande Guerre* » à :


[http://www.1914-1918.be/franz\\_merjay.php](http://www.1914-1918.be/franz_merjay.php)

[https://www.wikiwand.com/fr/Franz\\_Merjay](https://www.wikiwand.com/fr/Franz_Merjay)

Evoqué dans le documentaire de Mariane Sluszny (auteur), Joseph Claes (co-auteur), Michel Mees (réalisateur) : "**14-18 : L'Histoire belge**", série documentaire, Belgique, 2013, 90 min.

British General Headquarters (**GHQ**), service **Merjay** (renseignement) :

<http://www.1914-1918.net/ghq.htm>



"**Heldhaftige zielen**" Nr. 5 & 6 : **Franz Merjay en zijne familie**, 48 blz. (gefusilleerd, ook andere gefusilleerden worden in het boekje vermeld); Bruxelles, *Revue des Auteurs et des Livres*.

Consultez aussi Jan VAN DER FRAENEN ; **Voor het Duitse vuurpeloton. Executies in bezet België tijdens de Eerste Wereldoorlog : tussen realiteit en mythe** ; Universiteit Gent (RUG), Verhandeling Geschiedenis ; 2004-2005, V-187 p.

(eerste deel) + IV-210 p. (tweede deel = deel 2 +  
deel 3) :

<http://www.scriptiebank.be/sites/default/files/2796901cd17341a23709c29d1c86859f.pdf>

Francois Delfosse : p. 87

Hofman August : p. 176 (*British Empire Medal*)

Adolphe Van Hecke : p. 176 (*British Empire Medal / BME Order of British Empire*)

[http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20121015000000/http://www.direct.gov.uk/prod\\_co\\_nsum\\_dg/groups/dg\\_digitalassets/@dg/documents/digitalasset/dg\\_068133.pdf](http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20121015000000/http://www.direct.gov.uk/prod_co_nsum_dg/groups/dg_digitalassets/@dg/documents/digitalasset/dg_068133.pdf)

Francois Vergeylen : p. 87

